Subscribe Past Issues Translate

Ouvrir cet e-mail dans le navigateur



Lettre d'information de la Commission des titres d'ingénieur Mai 2019

Au sommaire ce mois ci...

Bonjour,

Ces dernières semaines, la CTI a pris part à de nombreux évènements. Découvrez dans cette lettre les compte-rendus des évènements suivants :

- le colloque annuel CTI-Hcéres du 16 mai ;
- le Forum des membres d'ENQA des 24, 25 et 26 avril ;
- le colloque sur l'Accréditation des Formations d'Ingénieurs en Méditerranée à Oran des 24 et 25 avril ;
- le congrès de l'Engineering Professors Council à Londres du 15 mai.

Le mois de mai a également été marqué par la remise des prix Ingénieuses'19, organisée par la CDEFI, lors de laquelle Elisabeth Crépon a remis le prix de l'école la plus mobilisée. Découvrez toutes les lauréates dans la rubrique dédiée aux partenaires de la CTI.

Enfin, nous vous rappelons que le portail des données certifiées sera ouvert jusqu'au 15 juin prochain!

Bonne lecture!

- Information sur les fiches RNCP
- Compte-rendu du colloque annuel CTI-Hcéres
- <u>Dernières semaines d'ouverture du portail des données certifiées</u>
- Le Forum des membres d'ENQA du 24 au 26 avril 2019
- Retour sur le colloque sur l'accréditation des formations d'ingénieurs en Méditerranée (MED-ACCRED3)
- Retour sur le congrès de l'Engineering Professors Council à Londres
- À vos agendas : webinaire ENQA le 14 juin 2019
- Remise des prix Ingénieuses'19
- La NVAO publie son nouveau site en anglais

Les 20 ans de l'Université franco-allemande à Hambourg

Informations de la Commission

Information sur les fiches RNCP





<u>Didier Erasme</u> et <u>Georges Santini</u>, membres de la CTI en charge de la validation des fiches RNCP pour les diplômes d'ingénieur, accompagnés de Christine Freyermuth de l'équipe permanente, ont rencontré Françoise Amat, présidente de la commission certification professionnelle de <u>France compétences</u> (CCP) et Gwénola Cadeville, chargée de mission certifications professionnelles à France compétences.

Créée par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 (art. 36) pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences, est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Outre les missions confiées par la loi, elle regroupe les activités dévolues auparavant à la CNCP, au CNEFOP et au FPSPP.

La commission certification professionnelle de France compétences s'est installée et a voté son règlement intérieur en mars 2019. Elle travaille actuellement pour définir les principes de base pour la nouvelle téléprocédure d'enregistrement des fiches RNCP par laquelle les organismes de formation déposeront leurs demandes d'enregistrements au RNCP et au répertoire spécifique de leurs certifications professionnelles, certifications et habilitations.

Lors de l'entretien, Mme Amat a noté que la manière dont la CTI, dans son référentiel R&O, envisage les compétences semble tout à fait compatible avec la définition de la CCP. Elle évoque le fait que la CTI pourra être un interlocuteur intéressant sur les attentes concernant les nouveaux métiers et les métiers en émergence.

La CTI intervient pour la validation des fiches RNCP des certifications professionnelles menant au titre d'ingénieur diplômé. Ce type de diplôme relève de la catégorie des « enregistrements de droit ». Ces dernières ont dorénavant une validité limitée à 5 ans. Dans son action de validation, la CTI vérifie et régule les éléments enregistrés par les écoles et porte une attention particulière au découpage en blocs de compétences.

Les certifications professionnelles enregistrées au RNCP permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par :

- Un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés;
- Un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui sont nécessaires à l'exercice de ces activités ;
- Un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

d'apprentissage au cours et à l'issue de la formation.

L'attendu est un tableau à 3 ou 4 colonnes pour lequel la CTI pourrait donner un modèle. Ce référentiel sera dorénavant publié avec les fiches RNCP pour l'ensemble des certifications professionnelles de ce répertoire [...]

Lire la suite sur le site de la CTI

Compte-rendu du colloque annuel CTI-Hcéres

Anne-Marie Jolly, Conseillère de la Présidence et membre de la CTI



Le colloque annuel CTI-Hcéres s'est déroulé le 16 mai 2019 à l'ENSAM.

Il s'agissait du deuxième colloque organisé par le groupe de travail CTI-Hcéres à Paris depuis la signature de la **convention de coopération** entre la CTI et le Hcéres le 23 septembre 2016.

Cette année, la thématique retenue par le groupe de travail et les agences qu'il représente était la **personnalisation des parcours**. Les intervenants invités venaient d'un spectre large, car l'évènement visait à recueillir la vision des entreprises ainsi que le ressenti des premiers concernés par cette personnalisation, les étudiants, par l'intermédiaire du BNEI.

Ce sont plus de cent personnes qui ont répondu présent et qui ont adressé leurs questions, ouvrant ainsi les perspectives sur les thématiques à aborder lors des prochaines éditions : diversification des publics, césure, engagement extracurriculaire, retour d'expérience, évaluation des compétences, etc.

L'après-midi était organisé en deux tables rondes :

• la première dédiée à **la vision des entreprises**, avec la présence de grands groupes (EDF, SAFRAN) et de PME (ORTEC), qui ont des convergences et des différences, mais qui partagent un même souci d'adaptabilité des diplômés. À noter que la question de la diversification se

décline selon les métiers visés et les secteurs d'activité. Par ailleurs, l'importance des *soft skills* a été rappelée, ainsi que la nécessité d'accompagner et d'encourager les étudiants à découvrir les métiers qui conviennent à leur personnalité ;

• la seconde dédiée aux écoles retenues pour leurs modalités de diversification spécifiques : le CNAM, l'UTC, l'EPF, POLYTECH, et l'INSA Lyon ont présenté leurs options d'interculturalité, de coaching des étudiants, de modalités d'organisation, et de modalités privilégiées choisies pour la diversification.

L'après-midi s'est conclu par une synthèse de Marie-Annick Galland (CTI) et de Jean-Marc Geibb (Hcéres) autour d'une question centrale : **comment évaluer une telle diversité ?**

Nul doute que cette journée aura des retentissements au sein de nos écoles et de nos instances d'évaluation. Un grand merci à l'ENSAM et à tous ceux ayant participé à l'organisation.

Lire l'article sur le site de la CTI

Dernières semaines d'ouverture du portail des données certifiées



Les écoles françaises d'ingénieurs n'ont plus que 3 semaines pour saisir leurs données certifiées. Le portail, ouvert depuis le 1er avril, fermera le **15 juin 2019**.

Pour rappel, la CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen. Parmi ces standards, il y a l'exigence – pour les écoles et établissements – de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Chaque école d'ingénieurs doit ainsi renseigner les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur le site Internet de la CTI et de l'école.

Plus d'informations et accès au portail

Représentation de la CTI

Le Forum des membres d'ENQA du 24 au 26 avril 2019

Marie-Jo Goedert. Directrice exécutive de la CTI



La CTI était représentée au <u>Forum des membres de la European Association for Quality Assurance in Higher Education</u> (ENQA) par Elisabeth Crépon, Présidente, et Marie-Jo Goedert, directrice exécutive de la CTI.

Du 24 au 26 avril 2019 à Tallinn en Estonie, 130 participants des agences d'assurance qualité européennes, membres ou affiliées d'ENQA ont participé à l'événement.

Les présentations des intervenants et la liste des participants sont <u>en ligne sur le site d'ENQA</u>.

Deux interventions générales ont permis d'initier les échanges :

- Une conférence sur <u>Le paysage de l'enseignement supérieur en 2020 et au-delà</u>, par Bert van der Zwaan, professeur et ancien recteur de l'université d'Utrecht. Les enjeux auxquels les établissements et les agences doivent continuer à se confronter ont été abordés : individualisation des parcours ; flexibilité des outils et méthodes pédagogiques ; contribution des établissements à la société (versus excellence et classements) ; intelligence artificielle, etc.
- Une intervention sur <u>Les universités européennes</u> par Vanessa Debiais-Sainton, chef d'Unité Enseignement supérieur à la Direction Générale Éducation, Jeunesse, Sport et Culture de la Commission européenne, a permis de dresser un état des lieux et de relever les enjeux. Ce sont 54 projets qui ont été déposés en 2019 dans le cadre des appels à projets de la Commission européenne, dont 12 seront retenus en 2019. D'autres appels à projets suivront d'ici 2027 sous l'égide du programme ERASMUS+. Il a été souligné que le financement par la Commission européenne est actuellement prévu pour trois ans, renouvelable pour un maximum de 10 ans. Cette intervention a mis en perspective les deux défis majeurs auxquels vont devoir faire face les universités européennes : la pérennité du modèle économique à long terme, et l'assurance qualité externe.

Dans un second temps, des ateliers thématiques ont permis d'approfondir le <u>projet stratégique d'ENQA</u> <u>pour la période 2021-2025</u>. ENQA s'interroge notamment sur son positionnement par rapport au registre européen <u>EQAR</u>, qui est devenu le garant de la conformité des pratiques des agences aux ESG (*European Standards and Guidelines*).

Le projet stratégique d'ENQA tiendra compte des discussions lors des ateliers et des séances plénières du Forum. La version définitive sera soumise au vote de l'assemblée générale qui aura lieu au mois d'octobre 2019.

Cet évènement a été riche en échanges et a permis aux représentantes de la CTI de rencontrer les agences partenaires et d'évoquer les projets en cours ou à venir.

Consulter les présentations des intervenants

Retour sur le colloque sur l'accréditation des formations d'ingénieurs en Méditerranée (MED-ACCRED3)



Organisé par le "Réseau Méditerranéen des Écoles d'Ingénieurs" (RMEI) les 24 et 25 avril derniers à l'École Polytechnique d'Oran, le colloque MED-Accred3 était dédié à l'accréditation des formations d'ingénieurs en Méditerranée.

À cette occasion, la CTI a été invitée à présenter ses activités et ses procédures d'accréditation, représentée par <u>Didier Erasme</u> en sa qualité de membre.

Lors de la table ronde clôturant la première journée, un bon nombre de questions étaient spécifiquement adressées à la CTI, témoignant d'une réelle prise de conscience des participants de l'importance du processus qualité dans l'enseignement supérieur et de l'intérêt suscité par le label européen <u>EUR-ACE®</u>.

En marge du colloque, Didier Erasme a pu avoir un temps d'échange avec un autre réseau francoalgérien, le "Réseau Mixte des Écoles" (RME) dont les représentants confirmaient le vif intérêt des écoles algériennes pour entrer dans un processus d'assurance qualité.

Par ailleurs, rappelons que la CTI est partenaire d'un projet européen Erasmus+, "On-line Quality Assurance and EUR-ACE® Accreditation of Engineering Programmes in Mediterranean Area" (MEDACCR), qui vise la mise en place de procédures d'accréditation EUR-ACE® en Tunisie, Algérie et Jordanie. Bien que ne participant pas au projet en tant qu'acteur, le RMEI est très impliqué dans cette action et a contribué à la réponse à l'appel à projets.

Lire l'article sur le site de la CTI

Retour sur le congrès de l'*Engineering Professors Council* à Londres

Anne-Marie Jolly, Conseillère de la Présidence et membre de la CTI



Le <u>congrès EPC</u> (Engineering Professors Council) s'est tenu du 13 au 15 mai 2019 à l'UCL (University College de Londres) sur le thème "Engineering change : Surviving and shaping the policy environment".

L'EPC est une association à laquelle adhèrent les institutions formant les ingénieurs anglais, et qui reçoit les professeurs de ces institutions aux différents événements qu'elle organise. La CTI, représentée par Anne-Marie Jolly, était invitée à participer au débat sur <u>les effets de l'accréditation sur l'innovation</u>, au côté de l'*Engineering Council*.

Après avoir présenté la CTI, le débat s'est engagé sur les méthodes employées par les deux organisations, qui semblent très similaires. Les enseignants anglais ont toutefois soulevé des problèmes qui semblent être plus liés à la non-actualisation de leur pratique et de leur formation, qu'à la structure en elle-même.

Il est à noter que le *Council for Higher Education* américain a publié un <u>position paper sur le thème</u> "<u>Appropriate Accountability for Accreditation</u>", dans lequel il est rappelé que l'un des trois buts de l'accréditation est de faire progresser l'innovation.

Lors de la journée, des sujets très concrets ont été abordés tels que les bonnes pratiques des professeurs en cas d'espionnage : des agents du service de sécurité (Mi5) et des services secrets (Mi6) du CPNI (Centre for the Protection of National Infrastructure) sont venus présenter les moyens actuels de l'espionnage scientifique, ainsi que les dangers spécifiques auxquels les enseignants ou leurs étudiants peuvent être confrontés dans le cadre du développement d'innovations.

Des sensibilisations de ce type seraient sans doute utiles en France également, où une telle formation est donnée aux directeurs, quelquefois aux responsables de recherche, mais rarement aux professeurs dans le cadre d'une application dans leurs activités d'enseignement.

Enfin, il a été souligné que les institutions anglaises sont très concernées par les **problèmes** d'attractivité. Le lien avec les professeurs du secondaire a ainsi été largement évoqué, ainsi que le souci de la diversité des recrutements et l'encouragement à l'innovation : de part et d'autre de la Manche, les problématiques de la formation à l'ingénierie sont bien les mêmes.

Lire l'article sur le site de la CTI

À vos agendas : webinaire ENQA le 14 juin 2019





L'<u>association ENQA</u> organise un webinaire le **14 juin 2019** de 11h à 12h sur le thème "*Subject-specific* approaches".

Les intervenantes seront Marie-Jo Goedert, directrice exécutive de la CTI, et Linda Messas, directrice de *Music Quality Enhancement* (MusiQuE).

Les participants pourront prendre part au débat et poser leurs questions librement.

Le webinaire sera mis en ligne sur le site d'ENQA et sur sa chaîne YouTube.

Informations et inscriptions

Informations de nos partenaires

Remise des prix Ingénieuses'19



La <u>remise des prix de l'opération Ingénieuses</u> a eu lieu le vendredi 17 mai 2019. La CTI y a participé en tant que partenaire de la CDEFI et membre du jury, aux côtés de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Elles Bougent, Femmes Ingénieurs, Talents du numérique, le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), Campus-Channel, Ingénieurs et scientifiques de France (IESF), et STMicroelectronics et Techniques de l'ingénieur.

Le jury a étudié les projets de 27 écoles, 115 candidatures d'élèves-ingénieures en France, ainsi que 37 candidatures de femmes ingénieures. L'agence AUF au Maghreb a quant à elle reçu 24 candidatures.

La Présidente de la CTI, Elisabeth Crépon, a remis le prix de l'école la plus mobilisée à **L'ENSI Poitiers** (école nationale supérieure d'ingénieurs) pour son projet "Et si c'était l'inverse ?". Ce dernier est dédié à l'égalité femmes-hommes via la distribution de jeux de 7 familles, la diffusion de chroniques radios sur des portraits de femmes, et la réalisation du court-métrage "Et si c'était l'inverse ?", prochainement disponible sur YouTube.



Les autres lauréates récompensées étaient :

- l'IMT Mines Albi, école lauréate du prix du projet le plus original ;
- l'ESIGELEC, école lauréate du prix pour l'enseignement de l'égalité femmes-hommes ;
- Sarah CROMER, élève-ingénieure de l'ESTACA, lauréate du prix de l'élève-ingénieure France en partenariat avec l'AUF;
- Meriem BAKRI, élève-ingénieure de l'ESI Alger, lauréate du prix de l'élève-ingénieure Maghreb en partenariat avec l'AUF ;
- Elisabeth EUDE, chef de produit sénior chez Nokia, diplômée de l'INSA Rennes, lauréate du prix de la femme ingénieure et invitée par Femmes ingénieurs à rejoindre la délégation française du Global Women Summit qui se tiendra à Bâle du 4 au 6 juillet 2019.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition!

Lire le compte-rendu sur le site de la CDEFI

La NVAO publie son nouveau site en anglais



L'homologue néerlandais de la CTI, la NVAO (*Accreditation Organisation of the Netherlands and Flanders*), a mis en ligne son <u>nouveau site web</u> en anglais! Désormais, ses visiteurs pourront changer la langue du site au fil de la navigation, sans avoir à consulter un autre site.

Cette refonte permettra notamment à l'agence de faire rayonner la qualité de l'enseignement supérieur des Pays-Bas à l'international.

La NVAO se tient disponible pour recevoir toute suggestion d'amélioration à propos de son nouveau site.

Découvrir le nouveau site de la NVAO

Les 20 ans de l'Université franco-allemande à Hambourg



Le 20ème anniversaire de l'Université franco-allemande (UFA/DFH) aura lieu le 12 juin 2019 à 19 heures à Hambourg.

À cette occasion, l'organisation accueillera de hautes personnalités politiques, économiques et scientifiques au sein de l'Hôtel de Ville de Hambourg.

Cet anniversaire est placé sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel Macron, président de la République française, et de Madame Angela Merkel, chancelière de la République fédérale d'Allemagne.

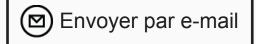
Depuis sa création, l'UFA/DFH a pour mission de "susciter, d'évaluer et de participer au financement de <u>cursus franco-allemands</u>" dans des disciplines variées.

Informations et inscriptions

Cette lettre d'information vous a plu ? Partagez-là!







Copyright © 2019 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Communiqués de presse de la CTI

Add us to your address book

Crédits photos et illustrations : Photos CTI / Logo Données Certifiées de la CTI / Logo ENQA / Illustration MED-Accred3 / Logo France Compétences / Illustration EPC / Photos Marie-Jo Goedert et Linda Messas / Photos CDEFI / Logo NVAO / Logo UFA

This email was sent to << Email Address>> why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences

Commission des Titres d'Ingénieur · 44 rue Cambronne · Paris 75015 · France